

Accueil périscolaire / NAP

- Accueil
- Crèche - RPE
- Périscolaire - NAP
- Extrascolaire
- Familles
- Séniors Intergénération
- Mobilité

www.cc-alesia-seine.fr

centre.social@cc-alesia-seine.fr

1 avenue de la gare
21150 Venarey-
Les Laumes

03.80.89.81.04



Formalisation de l'inscription

Les familles souhaitant inscrire un enfant au service périscolaire et/ou NAP s'engagent à fournir, pour chaque enfant, les documents suivants :

- La fiche de renseignements complétée recto verso
- La fiche sanitaire de liaison complétée recto verso
- La programmation mensuelle ou permanente
- Une attestation d'assurance extrascolaire
- La photocopie de votre avis d'imposition 2016 (sur les revenus 2015)
- La photocopie de votre avis d'imposition 2017 (sur les revenus 2016)

Les couples vivants maritalement devront nous fournir leurs avis d'imposition respectifs.

Traitement des dossiers

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

L'avis d'imposition permet de déterminer le quotient familial applicable.

Les familles qui ne fournissent pas leur avis d'imposition se voient appliquer le tarif le plus élevé. A partir de janvier de l'année scolaire en cours (année n), il est demandé aux familles de fournir les avis d'imposition de l'année précédente (n-1) afin de mettre à jour leur quotient familial. Le quotient familial applicable à chaque famille est calculé selon la formule :

$$\text{QF} : \frac{\text{Revenu fiscal de référence}}{12 \times N \text{ parts}} = \text{tranche de quotient (A,B,C...)}$$

Le règlement doit être effectué auprès du **TRESOR PUBLIC**.

Les délais de règlement sont rappelés sur les factures et doivent impérativement être respectés.

Toute heure commencée est due.

Accueil périscolaire / NAP

- Accueil
- Crèche - RPE
- Périscolaire - NAP
- Extrascolaire
- Familles
- Séniors Intergénération
- Mobilité

www.cc-alesia-seine.fr

centre.social@
cc-alesia-seine.fr

1 avenue de la gare
21150 Venarey-
Les Laumes

03.80.89.81.04



Formalisation de l'inscription

Les familles souhaitant inscrire un enfant au service périscolaire et/ou NAP s'engagent à fournir, pour chaque enfant, les documents suivants :

- La fiche de renseignements complétée recto verso
- La fiche sanitaire de liaison complétée recto verso
- La programmation mensuelle ou permanente
- Une attestation d'assurance extrascolaire
- La photocopie de votre avis d'imposition 2016 (sur les revenus 2015)
- La photocopie de votre avis d'imposition 2017 (sur les revenus 2016)

Les couples vivants maritalement devront nous fournir leurs avis d'imposition respectifs.

Traitement des dossiers

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

L'avis d'imposition permet de déterminer le quotient familial applicable.

Les familles qui ne fournissent pas leur avis d'imposition se voient appliquer le tarif le plus élevé. A partir de janvier de l'année scolaire en cours (année n), il est demandé aux familles de fournir les avis d'imposition de l'année précédente (n-1) afin de mettre à jour leur quotient familial. Le quotient familial applicable à chaque famille est calculé selon la formule :

$$\text{QF} : \frac{\text{Revenu fiscal de référence}}{12 \times N \text{ parts}} = \text{tranche de quotient (A,B,C...)}$$

Le règlement doit être effectué auprès du **TRESOR PUBLIC**.

Les délais de règlement sont rappelés sur les factures et doivent impérativement être respectés.

Toute heure commencée est due.



TARIFS

Accueil périscolaire / NAP

TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE et NAP du 1er janvier au 31 décembre 2017

La COPAS participant financièrement au fonctionnement de ce service, les tarifs applicables aux familles ne résidant pas sur la COPAS sont majorés de 25 % sauf pour les enfants rattachés à une école de la COPAS .

TRANCHE	A	B	C	D	E	F	G	H	I
QF mensuel	< 317	317.01 à 396	396.01 à 496	496.01 à 620	620.01 à 774	774,01 à 1041	1041,01 à 1600	1600,0 1 à 2500	> 2500
Tarif repas + accueil midi	3,36	3,92	4,66	5,37	5,93	7,25	8,06	9,50	10,96
Tarif accueil matin	0,67	0,89	1,11	1,21	1,45	1,66	1,85	2,95	4,05
Tarif soir 1ère heure	0,67	0,89	1,11	1,21	1,45	1,66	1,85	2,95	4,05
Tarif soir 2ème heure	0,67	0,89	1,11	1,21	1,45	1,66	1,85	2,95	4,05
Aide aux devoirs	1,32	1,79	2,22	2,43	2,89	3,32	3,70	5,90	8,10
Tarif accueil midi (paniers repas fournis par les parents dans le cadre des allergies)	2,68	3,12	3,72	4,29	4,74	5,78	6,43	7,59	8,74
Tarif NAP (3h)	2.01	2.67	3.33	3.63	4.35	4.98	5.55	8.85	12.15



TARIFS

Accueil périscolaire / NAP

TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE et NAP du 1er janvier au 31 décembre 2017

La COPAS participant financièrement au fonctionnement de ce service, les tarifs applicables aux familles ne résidant pas sur la COPAS sont majorés de 25 % sauf pour les enfants rattachés à une école de la COPAS .

TRANCHE	A	B	C	D	E	F	G	H	I
QF mensuel	< 317	317.01 à 396	396.01 à 496	496.01 à 620	620.01 à 774	774,01 à 1041	1041,01 à 1600	1600,0 1 à 2500	> 2500
Tarif repas + accueil midi	3,36	3,92	4,66	5,37	5,93	7,25	8,06	9,50	10,96
Tarif accueil matin	0,67	0,89	1,11	1,21	1,45	1,66	1,85	2,95	4,05
Tarif soir 1ère heure	0,67	0,89	1,11	1,21	1,45	1,66	1,85	2,95	4,05
Tarif soir 2ème heure	0,67	0,89	1,11	1,21	1,45	1,66	1,85	2,95	4,05
Aide aux devoirs	1,32	1,79	2,22	2,43	2,89	3,32	3,70	5,90	8,10
Tarif accueil midi (paniers repas fournis par les parents dans le cadre des allergies)	2,68	3,12	3,72	4,29	4,74	5,78	6,43	7,59	8,74
Tarif NAP (3h)	2.01	2.67	3.33	3.63	4.35	4.98	5.55	8.85	12.15